



focus 2/09

Avril

Une politique climatique efficace commence dans les villes

Lorsqu'il est question des effets des changements climatiques sur la Suisse, la fragilité de l'espace alpin occupe bien souvent la première place dans la discussion. A juste titre. Quand les glaciers fondent, quand des pentes se mettent à glisser et que des villages en-



tiers sont menacés par des éboulements de pierres et des inondations, les conséquences sont dramatiques, que ce soit pour la nature, pour les êtres humains ou pour le tourisme. Mais cela ne doit pas nous faire oublier que les changements climatiques concernent aussi les villes et les communes situées en plaine. Leurs habitants souffrent de canicules en été et de violentes précipitations en hiver.

Cela est d'autant plus préoccupant que le climat se modifie plus vite et plus radicalement qu'on ne le pensait jusqu'ici. Nous élaborons notre politique climatique, en accord avec la communauté internationale, de façon à ce que le réchauffement climatique global n'excède pas deux degrés Celsius. En décem-

bre prochain, lors de la prochaine Conférence de l'ONU sur le changement climatique, la Suisse s'engagera pour que des objectifs contraignants soient adoptés à l'intention de tous les Etats pour l'après 2012. Indépendamment de cela, nous augmentons notre efficacité énergétique et encourageons les énergies renouvelables. Investir dans ce domaine revient à créer des places de travail et à diminuer notre dépendance au pétrole. En temps de crise, il est d'autant plus important de donner des bases durables à l'économie.

Les changements climatiques s'exerçant de façon encore restreinte, mais sans retour possible, nous ferions bien de nous préparer assez tôt à des événements naturels extrêmes. C'est pourquoi j'ai déposé à l'ONU l'idée d'une taxe mondiale sur le CO₂. Son produit pourrait être utilisé pour atténuer les dégâts causés par les changements climatiques.

Les villes doivent aussi se prémunir: elles doivent investir dans la protection contre les eaux, dans l'isolation des bâtiments pour les protéger des fortes chaleurs et du froid mais aussi, surtout, dans les transports publics.

Les principales émissions de CO₂ résultent de la mobilité individuelle, très forte dans les villes et les agglomérations. C'est pourquoi la politique climatique la plus efficace commencera dans les villes.

Moritz Leuenberger, conseiller fédéral, chef du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC

Chère lectrice, cher lecteur,

La nécessité de lutter contre les changements climatiques et leurs conséquences est unanimement reconnue. En revanche, les opinions divergent concernant les mesures à prendre pour réduire les émissions de CO₂.

Cette édition de «focus» s'attache à présenter les répercussions des changements climatiques sur les villes et explique pourquoi elles revendiquent une politique déterminée dans ce domaine, tout en étant actives elles-mêmes.

En vous remerciant pour votre intérêt, nous vous souhaitons une très bonne lecture.

La rédaction de «focus»

P.S. Notre site internet a changé de nom et fait peau neuve: www.uniondesvilles.ch



Sommaire

La politique climatique commence dans les villes	1
«Le changement climatique, problème global aux causes locales»	2
Les villes romandes s'activent	3
Bilan de session, consultations	4
Statistiques, congrès des pouvoirs locaux, «Littering», nouveau membre	5
Agenda	6

«Le changement climatique, problème global aux causes locales»

Thomas Feurer, maire de Schaffhouse



Le changement climatique est un défi pour l'ensemble de la planète. Quelles sont les possibilités d'agir à l'échelon local?

Le changement climatique est effectivement un problème global qui a des causes locales. Les gaz à effet de serre en sont à l'origine. Or ils sont toujours émis localement. Il faut donc prendre des mesures qui permettent de diminuer ces émissions, telles que toutes celles qui amènent une réduction des utilisations d'énergies fossiles, dans les bâtiments, les installations et les véhicules.

Les comportements individuels ont une grande importance. Les impôts, l'utilisation du papier, l'éclairage superflu, le choix des matériaux, les appareils inutiles et la mobilité relèvent de choix personnels. Les villes peuvent agir très concrètement dans leurs domaines de compétences. Les pouvoirs publics ont toujours des appareils et des véhicules, ils construisent des écoles et des résidences pour personnes âgées, ils fixent les planifications pour l'environnement et l'urbanisme. Les administrations sont très gourmandes en papier et emploient des collaborateurs qui se rendent au travail en voiture. Dans tous ces domaines, les pouvoirs publics peuvent montrer l'exemple et influencer les ménages privés et l'économie.

Quelles villes sont particulièrement touchées par les changements climatiques?

Cela dépend de leur localisation géographique. Des villes portuaires comme New York ou Hambourg sont menacées par l'élévation du

niveau des mers, tandis que les villes alpines doivent craindre les glissements de terrain et les éboulements et le plateau, en Suisse, doit s'attendre à des météos extrêmes telles que longues phases de sécheresse, fortes précipitations avec possibles inondations et températures caniculaires... Tous ces phénomènes ont des conséquences en termes de santé publique et de retombées économiques.

La nature elle-même n'est pas épargnée, puisqu'on constate que des plantes et des animaux non domestiques se répandent au détriment des espèces autochtones.

Schaffhouse a été la première ville suisse à recevoir, en 1991, le label Cité de l'énergie. En 1992, elle a adhéré à l'Alliance des villes pour le climat. Aujourd'hui encore, elle occupe les premiers rangs des classements dans ces domaines. Comment expliquez-vous ce succès?

Dans les années 80, Schaffhouse était déjà active dans la politique énergétique. Les conditions étaient idéales, juste après la votation sur l'initiative sur le moratoire nucléaire, pour avancer encore nos pions. Le projet Cité de l'énergie a suivi en 1991. Mon prédécesseur a fait aboutir des décisions importantes, comme la mise en œuvre de la politique énergétique par un groupe interdisciplinaire au sein de l'administration, la création d'un centre de conseils pour les questions d'énergie ou la fondation d'une entreprise de services énergétiques.

Quel rôle joue aujourd'hui Schaffhouse dans l'Alliance des villes pour le climat?

L'Alliance remplit deux fonctions: la première est de permettre un échange d'informations et d'expériences entre les villes membres, qui ne doivent pas à chaque fois réinventer des solutions pionnières. La deuxième revient à une fonction de «think tank», de groupe de réflexion, qui tente d'anticiper les problèmes et de discuter de possibles solutions.

Les villes de l'Alliance pour le climat ont ainsi décidé très tôt de viser une réduction de moitié des émissions de gaz à effet de serre par rapport au niveau de 1990. Une petite ville comme Schaffhouse peut amener son expérience de politique de l'énergie, mais elle profite aussi des grandes villes, spécialement pour la question de la société à 2000 watts.

Les villes pourraient-elles encore faire davantage?

Toutes les villes sont placées devant les mêmes défis: la protection du climat et les réserves limitées d'énergies fossiles et d'uranium. En fin de compte, il en va des ressources à laisser à nos petits-enfants.

Les villes doivent impérativement se donner la tâche d'agir de façon ciblée et durable en faveur de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. La crise économique actuelle a certes pour conséquence d'entraîner une diminution globale de la consommation d'énergie, mais cette pause devrait précisément être l'occasion de développer de nouvelles stratégies pour diminuer la consommation d'énergie de façon générale et permanente. De plus, ces stratégies créeront de nombreux emplois.

Thomas Feurer Maire de Schaffhouse

Né en 1953, Thomas Feurer est maire de Schaffhouse depuis le début de 2009.

Membre des Verts libéraux de Schaffhouse (ÖBS), il avait dirigé le Département des affaires sociales et culturelles de la ville depuis son élection à l'exécutif municipal en 1997. Jusqu'à la fin de l'année dernière, il dirigeait aussi sa papèterie, la maison Feurer.

Politique climatique des villes: la Suisse romande s'active

Ariane Gigon, journaliste

Les changements climatiques ont des causes locales et des effets globaux. C'est donc aussi sur le plan local que des actions peuvent être lancées pour enrayer la détérioration de l'environnement. Les villes, dans ce domaine, donnent le ton, partout en Suisse. Quelques exemples en Suisse romande.

Comme l'a montré l'action d'extinction des lumières de fin mars «Earth Hour» («L'heure de la terre»), à laquelle de nombreuses villes suisses ont participé, les Romands ne sont pas en reste lorsqu'il s'agit de réduire les émissions nocives, encourager des comportements plus écologiques chez les habitants ou lancer des initiatives originales en faveur de l'environnement.

Mais toutes les collectivités ne sauraient être mises sur un pied d'égalité. Certaines ont assurément une longueur d'avance. C'est le cas de Lausanne, qui a reçu le 28 janvier dernier, pour la deuxième fois, le label «European Energy Award Gold», récompensant les collectivités qui remplissent au moins 75% de leurs objectifs environnementaux.

Mesures diversifiées dans la capitale vaudoise

Au bord du Léman, la lutte pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ne date pas d'hier puisque la capitale olympique a déjà reçu le label Cité de l'énergie en 1996. «De toutes les communes ayant obtenu ce label, «c'est la métropole vaudoise de 130'000 habitants qui a réalisé le plus de mesures d'économies et d'encouragement», explique l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) sur son site internet. Selon l'OFEV, d'ici 2030, plus de 40% des bâtiments de Lausanne devraient ainsi être raccordés au réseau de chauffage à distance, qui fonctionne déjà à 70% avec des énergies renouvelables.

Lausanne peut se targuer d'avoir lancé plusieurs initiatives originales: création de 3000 logements durables, journée «Un arbre – un enfant», Trophée éco-conscience, campagne Display d'étiquettes énergétiques pour les bâtiments, mise en service du mé-

tro M2 – pour n'en citer que quelques unes. Lausanne soutient aussi l'achat de véhicules électriques et roulant au gaz naturel carburant (GNC), pour lequel elle a ouvert des stations d'approvisionnement.

Pour financer sa politique d'encouragement, rappelle l'OFEV, Lausanne a introduit en 2001 une redevance énergétique, approuvée par le législatif municipal, sur les ressources du réseau communal comme l'électricité, le gaz, la chaleur à distance et l'eau. Les recettes se montent à environ trois millions par an.

Concept global de transports et gestion de l'eau

Deux autres villes de Suisse romande sont également des Cités de l'énergie «en or»: Neuchâtel et Delémont. La première s'est illustrée par un concept global de transports intégrant la mobilité douce et par une politique pionnière en matière de chauffage (installations de pompes à chaleur dans les bâtiments municipaux, panneaux photovoltaïques, etc) et de consommation d'électricité. La deuxième encourage et conseille les propriétaires à construire et à rénover en respectant les standards Minergie. Elle a édité un plan directeur dans ce sens.

Autre exemple: labellisée depuis trois ans, la commune genevoise de Confignon (4000 habitants) a pu détecter des anomalies dans l'arrosage public grâce à la «compatibilité énergétique». La Chaux-de-Fonds, la «ville à 1000 mètres» et labellisée déjà trois fois Cité de l'énergie, a notamment investi pour améliorer la gestion de l'eau, en modernisant sa station d'épuration et en contrôlant régulièrement les canalisations pour diminuer les fuites d'eau potable.

En Suisse romande, toutes les capitales cantonales ont le label Cité de l'énergie, à une notable exception près, Genève. Celle-ci a toutefois déposé sa candidature et devrait être primée en 2009. Car l'étiquette est autant un instrument de «benchmarking» qu'un outil de motivation à poursuivre les efforts.

Reste un «petit» problème: tout cela coûte, évidemment. Le délégué à l'énergie de la ville de Lausanne, Georges Ohana, le rappelle sur le site de l'OFEV: les communes peuvent jouer un rôle important en instaurant des politiques climatiques pertinentes, mais à condition que les cantons et la Confédération les soutiennent. La crise économique et les programmes de rénovation écologique de bâtiments publics adoptés en plusieurs endroits donneront, à n'en pas douter, une impulsion bienvenue.

Le programme SuisseEnergie pour les communes existe depuis plus de 20 ans. La Confédération soutient l'attribution du label «Cité de l'énergie», qui récompense une démarche globale ayant des effets concrets.

Le label est remis – après l'audit d'un organisme indépendant – lorsqu'une commune a planifié et budgétisé 50% des mesures possibles dans six domaines (aménagement du territoire, bâtiments et équipements communaux, approvisionnement et dépollution, mobilité, organisation interne et communication). A 75% de réalisation, les communes acquièrent l'«European Energy Award (EEA) gold».

Au début 2009, 175 communes suisses détenaient le label «Cité de l'énergie», dont onze avaient en outre la version «en or». Les cités de l'énergie en or sont: Lausanne, Neuchâtel, Schaffhouse, Riehen, Zurich, Bâle, Baden, Cham, Delémont, Saint-Gall et Winterthur.

www.citedelenergie.ch

Bilan de la session de printemps

La session de printemps des Chambres fédérales a été dominée par la crise économique et ses effets. Dans le cadre d'une session spéciale, les Chambres fédérales ont adopté un deuxième paquet de mesures de soutien conjoncturel. Les parlementaires ont également saisi cette occasion pour se livrer à de vifs échanges sur la politique étrangère.

Impulsion à l'assainissement des bâtiments

La situation conjoncturelle a aussi plané sur la décision du Conseil national d'affecter une partie de la taxe CO₂ sur les combustibles à partir de 2010. Un tiers du produit de la taxe CO₂, plafonné à 200 millions de francs par année, doit permettre d'accélérer l'assainissement énergétique des bâtiments. Si le Conseil des Etats suit la même voie, les cantons devront participer à ce programme d'une durée maximale de 10 ans.

Dans le cadre du deuxième paquet de mesures conjoncturelles, le Parlement a aussi attribué 60 millions de francs à trois programmes

énergétiques. Des projets peuvent être déposés jusqu'au 30 juin 2009 dans les domaines des installations photovoltaïques, du chauffage à distance et du remplacement des chauffages électriques par des pompes à chaleur.

Situation financière tendue

En ce qui concerne l'assainissement des caisses de pension avec découvert (les caisses ont jusqu'à fin juin pour présenter des mesures de correction), le Conseil des Etats a refusé de leur octroyer un délai supplémentaire, malgré la crise économique, report que l'Union des villes suisses aurait souhaité. La Chambre des cantons estime qu'il faut s'en tenir aux prescriptions légales en vigueur. Les sénateurs ont refusé une motion demandant un moratoire sur les mesures d'assainissement.

Le Conseil des Etats a en outre accepté une augmentation de la redevance hydraulique, hausse bien supérieure à la seule compensation du renchérissement. L'Union des villes suisses y était opposée. Selon elle, cette hausse risque

de provoquer une nouvelle poussée des prix de l'électricité, ce qui, quelques mois après le débat sur les mesures destinées à enrayer ces hausses, n'est guère compréhensible.

Progrès pour les transports

Bonnes nouvelles du côté de la politique des transports: les Chambres fédérales ont éliminé leurs divergences dans le dossier du développement de l'infrastructure ferroviaire (ZEB) et adopté une enveloppe globale de plus de 5,4 milliards de francs. Le Conseil fédéral a en outre reçu le mandat d'élaborer un nouveau projet, désormais baptisé «Rail 2030», pour esquisser les futures étapes de développement de l'infrastructure ferroviaire.

Enfin, les deux Chambres ont mis sous toit la prolongation du délai d'assainissement des stands de tir. L'UVS approuve cette prolongation. Les stands situés dans une zone de protection des eaux souterraines doivent être assainis jusqu'en 2012, les autres jusqu'en 2020.

Procédures de consultation

Ambitieuse révision de la loi sur le CO₂

Comme cette édition de «focus» se plaît à le démontrer, de nombreuses villes et communes jouent un rôle très actif dans le domaine de la politique climatique. Nombre d'entre elles se sont engagées sur la voie de la société à 2000 watts et donnent le ton dans ce domaine.

Fortes de leur expérience, les villes demandent un engagement plus fort de la Confédération pour le climat. Elles approuvent l'extension de la taxe CO₂ aux carburants fossiles. Mais les objectifs de réduction des émissions sont, aux yeux de l'Union des villes suisses, extrêmement modestes.

Pour les villes, une réduction de 30 à 40% jusqu'en 2020/30, respectivement de 50 à 80% d'ici 2050 est tout à fait réaliste et supportable pour l'économie. Par ailleurs, l'UVS est favorable à une concentration des mesures de réduction des émissions sur sol suisse, de façon à renforcer la force d'innovation et la capacité concurrentielle de l'économie suisse.

Poursuivre SuisseEnergie après 2010!

Les défis posés par la politique climatique ne vont pas diminuer ces prochaines années.

C'est pourquoi l'Union des villes suisses soutient fermement la poursuite du programme SuisseEnergie au-delà de 2010.

SuisseEnergie doit renforcer son rôle de coordination et de donneur d'impulsion. Pour ce faire, une collaboration avec les villes qui innovent est souhaitée. Les villes acceptent l'objectif d'augmenter de 50% la part des énergies renouvelables en Suisse. Etant donné les nouvelles utilisations à venir, notamment dans les transports, elles estiment en revanche que la limitation et le plafonnement de la consommation du courant électrique sont irréalistes.

Révision de la loi sur les étrangers et de la loi sur l'asile

Consciente que la politique d'asile et des étrangers évolue dans un contexte très mouvant influencé par de multiples facteurs, l'Union des villes suisses s'étonne que ces lois subissent une nouvelle révision à peine un peu plus d'une année après l'entrée en vigueur des dernières modifications, alors que ces dernières n'ont pas encore pu être suffisamment évaluées.

L'UVS accepte certes les propositions d'amélioration des procédures. Mais elle s'oppose par

exemple à l'exigence qui serait désormais faite aux requérants d'asile de prouver eux-mêmes que leur renvoi, pour des raisons personnelles, ne peut pas être raisonnablement exigé. Dans de nombreux cas, une telle preuve est impossible à apporter.

Dotations suffisantes du fonds d'infrastructure

Le fonds d'infrastructure permet enfin de disposer d'un instrument pour le financement de l'amélioration, urgente, des infrastructures de transports dans les villes et les agglomérations.

Le fonds est toutefois doté de moyens insuffisants – l'Union des villes suisses avait tiré la sonnette d'alarme en août 2008 déjà.

Le préfinancement par les villes et les cantons ne règle en rien le problème, ne serait-ce que parce que les budgets ne peuvent pas être augmentés selon le bon vouloir des collectivités. Les programmes déposés ne sont pas une liste de désirs superflus: ils expriment au contraire l'énorme besoin de rattrapage existant dans les agglomérations. L'UVS attend de la Confédération qu'elle prenne ses responsabilités et qu'elle garantisse des moyens suffisants pour le fonds d'infrastructure.

La Suisse urbaine en chiffres

Plus une ville est grande, plus ses habitants votent écologiste; à Carouge, la densité en voitures est deux fois plus élevée qu'à Bâle.

Ce sont deux des très nombreux enseignements tirés des Statistiques des villes suisses 2009. Cet annuaire, édité conjointement par l'Union des villes suisses et l'Office de la statistique de la ville de Zurich, présente en détail les diverses facettes de la Suisse urbaine.

Il montre que la croissance de la population dans les grandes villes est bien supérieure à la moyenne nationale et renseigne aussi sur la composition politique des autorités urbaines, les systèmes scolaires, les transports et bien d'autres thèmes.

Commander les «Statistiques des villes suisses 2009»: www.uniondesvilles.ch.

Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe

Le 16e Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe s'est tenu du 3 au 5 mars à Strasbourg. Dario Ghisletta (Bellinzona) et Esther Maurer (Zurich) ont représenté l'Union des villes suisses dans la délégation Suisse.

En tant que responsable de la police de sa ville, Esther Maurer a rendu compte des expériences réalisées à l'échelon communal dans le domaine de la politique d'intégration. Se basant sur 25 exemples de toute l'Europe, elle a démontré l'importance, pour la politique de l'intégration, d'un accès libre au marché du travail, surtout dans les communes et les villes, pour les migrantes et les migrants.

Informations: http://www.coe.int/t/congress/files/sessions/200903-plenary/default_fr.asp

Table ronde sur le «littering»

Une deuxième table ronde a été organisée mi-mars par l'OFEV sur le «littering» et la question du nettoyage des emballages de restauration rapide. Malgré leur succès, les mesures prises sur une base volontaire (code de conduite à Bâle et Lucerne) atteignent vite leurs limites.

L'Union des villes suisses et son organisation spécialisée Infrastructure communale souhaitent que la Confédération et les cantons mettent en place une véritable coordination et qu'ils élaborent des bases légales pour que les communes puissent contraindre les points de vente à prendre leurs responsabilités.

Un nouveau membre: Val-de-Travers

L'Union des villes suisses a un nouveau membre. Née début 2009 de la fusion de neuf communes (Noiraigue, Travers, Couvet, Boveresse, Môtiers, Fleurier, Saint-Sulpice, Les Bayards, Buttes), Val-de-Travers compte 10'848 habitants.

Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue parmi les villes et les communes urbaines de Suisse!



Brèves

Suisse Public 2009

Les défis posés au secteur public sont énormes et l'offre de services, mais aussi le choix de machines, sont très vastes. L'exposition Suisse Public, organisée pour les services industriels municipaux et pour les administrations, réunit l'offre et la demande à Berne du 9 au 12 juin prochain. Les exposants, représentant toutes les facettes du marché, permettront aux visiteurs d'en avoir une vue globale.

Informations: www.suissepublic.ch



Berne, 9.-12.6.2009

Assainissement des bâtiments

Lors de la session d'hiver, le Parlement avait augmenté l'enveloppe financière destinée à l'assainissement énergétique des bâtiments de 14 à 100 millions de francs. La crise et la nécessité d'adopter des mesures conjoncturelles n'étaient évidemment pas étrangères à cette décision. Fin février, le Conseil fédéral a décidé d'allouer ces fonds supplémentaires aux actuels programmes cantonaux de promotion de l'énergie. Les cantons restent libres de concevoir leurs programmes à leur guise, mais ils sont incités à utiliser les moyens financiers supplémentaires en premier lieu pour les rénovations énergétiques des bâtiments.

Les villes et les communes sont invitées à faire usage de ces programmes et à faire connaître leurs besoins dans ce domaine auprès de leur canton.

Annnonce de manifestation: Société à 2000 watts

Développement durable et efficacité énergétique: deux concepts essentiels pour l'utilisation des ressources!

Un colloque international intitulé «Etat des lieux: planifier et construire pour la société à 2000 watts» aura lieu à Rüslikon (ZH) les 17 et 18 novembre prochain. Il est organisé par la ville de Zurich en collaboration avec Novatlantis, des partenaires privés et l'Union des villes suisses.

Contact: peter.ess@zuerich.ch

Agenda

Union des villes suisses

9 – 12 juin 2009 **Suisse Public – Exposition suisse pour les collectivités publiques** Berne
(Partenariat: Union des villes suisses)
Renseignements: www.suissepublic.ch

27 / 28 août 2009 **Journée des villes** Lucerne
Renseignements: Christina Grab, téléphone 031 356 32 32, info@staedteverband.ch

Infrastructures communales

12 juin 2009 **Assemblée générale** Berne (Suisse Public)
Renseignements: Laura Fellmann, téléphone 031 356 32 32, info@kommunale-infrastruktur.ch

Initiative des villes: Politique sociale

15 mai 2009 **Conférence de l'Initiative des villes: Politique sociale: «Crise économique et politique sociale»** Saint-Gall
Renseignements: Initiative des villes: politique sociale, téléphone 041 208 81 32, info@staedteinitiative.ch

Conférence des Directrices et Directeurs de police des villes suisses

3 septembre 2009 **Conférence sur la sécurité urbaine 2009** Zurich
Renseignements: Conférence des Directrices et Directeurs de police des villes suisses, téléphone 044 411 70 14

Conférence Suisse des Secrétaires Municipaux

19 juin 2009 **Assemblée générale** „Region glow. das Glattal“
Renseignements: Urs Müller, téléphone 044 832 62 40, urs.mueller@wallisellen.zh.ch

Divers

23 avril 2009 **Gestion de l'énergie et du CO₂: Comment allier économie des ressources et protection du climat dans un concept efficace?** Lausanne
Renseignements: Formation pour le développement durable sanu, téléphone 032 322 14 33, sanu@sanu.ch

29 avril 2009 **KBOB-contrat de prestations de service – Séminaires d'introduction** Lausanne
Renseignements: Secrétariat Conférence de coordination des services de la construction et des immeubles des maîtres d'ouvrage publics (KBOB), téléphone 031 325 50 63, kbob@bbl.admin.ch

14 mai 2009 **Forum du développement durable - Gestion durable de l'eau en Suisse** Berne
Renseignements: Anne DuPasquier, téléphone 031 325 06 25, info@are.admin.ch

4 juin 2009 **Migration et Dépendances - une approche multidimensionnelle** Bienne
Renseignements: Infodrog, téléphone 031 376 04 01, www.infodrog.ch

Impressum

Editeur: Union des villes suisses (UVS), Florastrasse 13, 3000 Berne 6

Rédaction: Renate Amstutz, Ariane Gigon (et traduction), Christina Grab, Martin Tschirren. Photos: Rolf Siegenthaler, DETEC/Béatrice Devènes, Divers

Téléphone: 031 356 32 32, Fax: 031 356 32 33, www.uniondesvilles.ch, info@uniondesvilles.ch

Abonnement à focus: info@staedteverband.ch